



Un grand enthousiasme autour du futur Centre culturel de Châtelaine

À l'horizon 2019-2020, la Commune de Vernier se dotera d'un ambitieux centre culturel inégalé dans la région. D'une surface de l'ordre de 15'000 m², il comptera deux salles de spectacle (l'une de 400 places assises et 150 debout, l'autre de 150 places assises et 550 debout), une trentaine d'espaces de création, de répétition et de formation, une galerie d'art de 200 m², un complexe de restauration, un hôtel de 40 chambres et un immeuble relié au centre avec 350 logements destinés aux jeunes en formation.

Vernier en chiffres

Population: 35'300 habitants
Proportion de la population du canton: 7%
Superficie: 769 ha
Proportion du territoire cantonal: 2.7%
Revenus: 111 millions de francs
Charges: 103 millions de francs

Mairie

Maire: Thierry Apothéloz
Vice-président: Pierre Ronget
Membre: Yvan Rochat

Vernier en bref

Situé sur la route romaine Genève-Lyon, le village a probablement été fondé par les légionnaires romains, qui vainquirent les Helvètes lors de leur tentative d'émigrer en France, en vue de s'installer sur des terres plus fertiles. Cette route empruntait le tracé de l'actuel chemin des Tattes, qui part de la sous-station transformatrice de la Renfile. Lors de la construction de l'école de Châtelaine, en 1915, des fouilles mirent à jour des fers de mulets et de chevaux datant de l'époque des légionnaires de Jules César. Vernier faisait partie du pays de Gex, qui fut successivement occupé par les Burgondes, les Francs, les Sarrasins puis les Germains. Un grand combat se déroula à Vernier, en 1027, en un lieu appelé depuis *Les Batailles*. Un cimetière barbare a été retrouvé à cet endroit, de même qu'aux Combes, de part et d'autre de la route de Vernier à l'entrée du village.

Ce projet, fruit d'un processus de réflexion et de consultation approfondi, est parfaitement conforme à la politique culturelle élaborée en 2012 par Vernier. Elle comporte trois objectifs: permettre un accès facilité de la population à la culture par une offre de qualité, dense, pluridisciplinaire et variée; encourager la création artistique par des soutiens à des projets à haute valeur ajoutée; enfin, soutenir la formation à la culture artistique des jeunes et des adultes. Patrick Leuba, secrétaire général de la mairie et chef du projet, souligne que si le projet a été accueilli avec scepticisme au départ, il suscite aujourd'hui beaucoup d'enthousiasme parmi les personnes auxquelles il a été présenté.

Des architectes madrilènes lauréats du concours

En 2014, Vernier a lancé un concours international d'architecture pour ce projet composé d'un centre culturel et de logements pour des jeunes en formation. Parmi 46 candidats, le premier prix a été attribué au bureau d'architectes madrilène CCJV. Ce dernier s'est distingué par une compréhension des problématiques de faisabilité liées à la présence d'espaces culturels, exigeant une technique et une acoustique parfaites, et de logements sur un même site. Patrick Leuba ajoute que les premiers contacts avec les architectes espagnols sont très encourageants.

Un nouveau visage pour le quartier de la Concorde

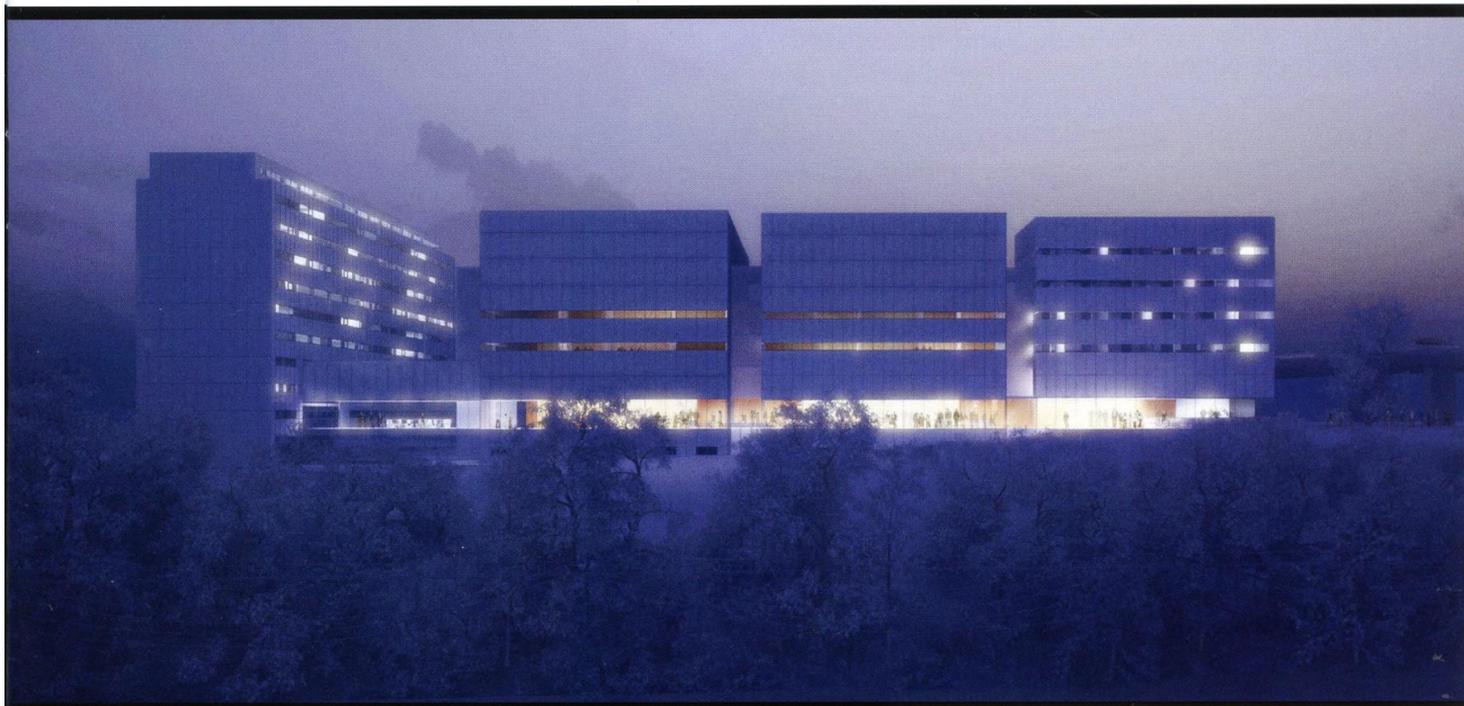
Le quartier de la Concorde, délimité par les avenues d'Aire, de l'Ain et la voie ferrée, changera de visage. Le centre s'installera dans la rue Jean-Simonet. Trois

immeubles HBM seront détruits au profit de nouveaux logements reconstruits dans les environs. Le lieu est particulièrement bien desservi par les transports publics et un parking souterrain sera disponible à proximité immédiate du centre.

Un concept inédit dans la région

Le côté inédit de ce projet repose sur la présence en un même lieu d'espaces de spectacle et de formation artistique. Il accueillera de la musique sous toutes ses formes, mais également de la danse, comblant ainsi un manque avéré en salles de formation, de création et de représentation de cette discipline dans la région genevoise. Les porteurs du projet sont en discussion avancée avec le Département de l'instruction publique, de la culture et du sport pour que le centre héberge les cours pour le certificat fédéral de capacité de danse contemporaine. Si le théâtre ne sera pas prioritaire, le canton disposant déjà de nombreuses scènes, les arts visuels ne seront pas oubliés, puisque le centre comportera un lieu d'exposition ainsi que des ateliers d'artistes.

Enfin, l'écrit aura également sa place, l'incorporation future de la bibliothèque de Châtelaine au sein du centre étant à l'étude. Patrick Leuba souligne qu'il est important d'offrir des solutions d'hébergement pour les artistes accueillis afin qu'ils puissent créer. Avec le projet imaginé, ils pourront séjourner au centre, en résidence temporaire ou de longue durée. Selon Pierre Ronget, conseiller administratif de Vernier, le lieu se devra d'être dynamique et vivant à toute heure de la journée. Il permettra l'échange et la synergie entre les disciplines artistiques, entre amateurs et professionnels, entre artistes et public.



Une dynamique et une gestion privées

Les travaux, d'un montant de 115 millions de francs, seront financés majoritairement par des mécènes. Vernier contribuera financièrement au fonctionnement du projet par le versement d'une subvention annuelle. Une fondation de droit privé a été créée, la Fodac, dont l'assemblée constitutive s'est tenue le 16 mars. Elle aura pour vocation de construire, puis d'exploiter le centre et les logements pour les étudiants, avec un souci de valorisation de tous les espaces. Elle compte des membres prestigieux, à l'instar de Christian Bernard, Edouard Gallay, David Hiler, David Lachat, Inès Lamunière et Cindy van Acker.

Le rôle essentiel du futur directeur artistique

Patrick Leuba et Pierre Ronget, qui ont porté ce projet à bout de bras, concluent en insistant sur l'importance du choix de la direction artistique. Sa principale qualité sera l'éclectisme, puisqu'elle dirigera non seulement la programmation, mais également les aspects de formation et de création; son cahier des charges comportant aussi la gestion des compagnies en résidence. Cette direction artistique sera choisie et engagée l'an prochain déjà, pour être associée au développement du projet en amont afin de préparer la programmation qui se fait en général deux ans à l'avance. ■

